

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 11 juin 2016 portant renouvellement des membres nommés du conseil d'administration de l'Institut national de jeunes sourds de Metz

NOR : AFSA1630462A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le décret n° 74-355 du 26 avril 1974 modifié relatif à l'organisation et au régime administratif et financier des instituts nationaux de jeunes sourds et de l'Institut national de jeunes aveugles, notamment ses articles 4 et 12,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Institut national de jeunes sourds de Metz :
M. Michel Mulic, président, délégué territorial de Moselle, agence régionale de santé.

Mme Danielle Bori, adjointe au maire de Metz en charge de l'enseignement et de l'action éducative.

Mme Nadine Carpentier, directrice d'établissement, chargée de mission académique pour le rectorat d'académie de Nancy-Metz.

Dr Christine Fleurot-Collin, médecin ORL attaché à l'institut.

Dr Khalifé Khalifé, conseiller régional, délégué à la santé.

M. Jean-Marc Marchal, conseiller technique académique adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés.

Dr Jocelyne Martin-Dechanet, conseiller technique du directeur académique des services de l'éducation nationale de la Moselle.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 11 juin 2016.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de la cohésion sociale,
J.-P. VINQUANT